



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Villers-en-Arthies

Autres communes :

R500

Appellation : Château

Monument(s)

Appellation : Château

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/03/1999

Étendue de la protection : en totalité le temple du Vrai Bonheur (cad. A 1802) : inscription par arrêté du 18 mars 1999

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.